

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 10 avril à dix-huit heures trente, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 31/03/2025
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 39
Nombre de procurations : 4
Votes pour : 42
Votes contre : 0
Abstentions : 1

ETAIENT PRESENTS : SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), CAMPS Frédéric (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), ARNAUD François, MILHORAT Nathalie, CANTEGRIL Jean-Marc, COUSTURE Eliane (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), TEXIER Lionel (Lanoux), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, LLUIS Claude, BLANDINIÈRES Lydia, DEDIEU Alain, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), BERDOU Raymond, ROUMAT Guy, SAHL Philippe (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, BUOSI Johnny (Saint-Ybars), BUFFA Marie (Villeneuve du Latou).

ETAIENT ABSENTS : PEREIRA-NANTERRE Jérôme (Les Bordes sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou).

ETAIENT EXCUSES : VANDERSTRAETEN François (Artigat), LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine (Lézat sur Lèze), MARTINEZ Rolande (Le Mas d'Azil), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras), FALLICO Gaëtano (Thouars sur Arize).

PROCURATIONS : VANDERSTRAETEN François à SARDA Manuel, LABORDE Jean à COURNEIL Jean-Claude, SACILOTTO Claudine à LLUIS Claude, MARTINEZ Rolande à ROUMAT Guy.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : MILHORAT Laurent

Délibération n° 2025-45 Mise en ligne à la date du retour du visa

Objet : Vote des subventions 2025 aux associations

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet de la liste des subventions 2025 qui seront attribuées aux associations (articles budgétaires 657381 et 65748):

657381	Collège François Verdier	1 500 €
	Collège du Mas d' Azil	1 500 €
65748	Accompagnement Soins Palliatifs Ariège	500 €
	Agence Ariège Attractivité	18 214,35 €
	Amicale Sapeurs Pompiers Mas d' Azil	1 500 €
	Amicale Sapeurs Pompiers Lézat sur Lèze	1 500 €
	Association Arlésie	10 000 €
	Association Autour de Pierre Bayle	1 000 €
	Association Croix Rouge Française Unité Fossat	1 000 €
	Association Départementale Restaurants du Coeur	1 000 €
	Association La Tribu de Magda	2 000 €
	Association Jumping 09	1 000 €
	Association Mémoires Aziliennes	1 000 €
	CERR	3 000 €
	C'est Nous Productions	500 €
	Chambre de Commerce et d'Industrie	5 000 €
	Club Arobasetide	500 €
	Collectif Comètes Innovation	300 €
	Collectif Trigone	1 500 €
	Comité des Foires de Lézat sur Lèze	2 000 €
	Confrérie des Tindoulets de la Figo	500 €
	Cyclo Club Lézatois	500 €
	Effets Nature	4 000 €

Entraides Arize Lèze	1 000 €
Etoile Sportive Fossatoise section tennis	2 000 €
Foire Agricole du Mas d' Azil	2 500 €
Football Arize Lèze	2 000 €
GIP Mission Locale Jeune Ariège	4 000 €
Haies Ariègeoises	5 000 €
Handball Arize Lèze	1 000 €
Humo Ludens Associés 09	400 €
Initiative Ariège	5 000 €
Judo Club Lézat	1 000 €
Les Compagnons du Vent d' Autan	1 500 €
Musique Partage en Couserans	2 000 €
Office Tourisme Arize Lèze	109 737 €
Rando Arize Lèze	500 €
Rencontre Théâtrale du Carla Bayle	2 000 €
Rue des Arts	600 €
Terre de Couleurs	7 500 €
UDAC	200 €

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, vote les subventions énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
MILHORAT Laurent

Le Président,
COURNEIL Jean-Claude